

2020 - BULLETIN DES PLAISANCIERS № 5 RÉGION MAISONNEUVE SECTION MONTRÉAL - LAC ONTARIO

CHANGEMENT DE L'HORAIRE DES RÉSERVATIONS ET ADDITION DE DATES DE PASSAGE DES PLAISANCIERS. (annulé 2020-08-11)

Afin de bien servir la clientèle des plaisanciers en période de pandémie et limiter le risque potentiel de propagation du virus COVID-19, la Corporation de gestion de la Voie Maritime du St-Laurent (CGVMSL) impose certaines conditions sur les éclusages des embarcations de plaisance. Les plaisanciers sont invités à respecter ces conditions et à suivre les conseils des responsables de la santé publique, y compris les pratiques d'hygiène nécessaires et la distanciation sociale de deux mètres.

CHANGEMENT À L'HORAIRE DES RÉSERVATIONS

Le système de réservation est maintenu, cependant à partir du 10 août jusqu'au 6^{er} septembre, il sera possible de faire votre réservation de 08h00 à 12h00 par téléphone. Pour les réservations de passage le 7 septembre ou après, il sera possible de réserver par un système automatisé qui sera accessible à partir de notre site web dès le 24 août.

Pour réserver une plage horaire d'éclusage, les plaisanciers doivent :

- a) Consulter les calendriers de disponibilités des éclusages qui se trouvent sur https://grandslacs-voiemaritime.com/
- b) Effectuer une réservation en composant le 450-672-8139 (ouvert de 08h00 à 12h00 sept jours par semaine, du 10 août au 6^{er} septembre). Par la suite à l'aide du système automatisé.
- c) Vous devez fournir les informations suivantes :
 - Le nom de l'écluse désirée, la direction, la date et l'heure (avant-midi / après-midi)
 - ii. Le nom de l'utilisateur, le nom de l'embarcation de plaisance ou le numéro d'enregistrement
 - iii. La longueur de l'embarcation de plaisance
- d) Une fois la réservation confirmée par la CGVMSL, vous devez vous prévaloir du billet électronique en utilisant Sécunik dans la l'heure qui suit la réservation (voir Péages des embarcations de plaisance sur https://grandslacs-voiemaritime.com/
- e) Le jour du transit, consultez l'horaire des éclusages sur le site https://www.glslw-glvm.com/ pour déterminer les heures prévues des éclusages pour la journée.

ADDITION DE DATES DE PASSAGE POUR LA SAISON DE PLAISANCIERS

Du 7 septembre au 12 octobre 2020	09h00 à 20h00
Les 17 et 18 octobre 2020	09h00 à 17h00
Les 24 et 25 octobre 2020	09h00 à 17h00

Région Maisonneuve

Le 10 août 2020

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent